

RÉHABILITATION & EXTENSION DU COLLÈGE G. COURTELINE PARIS 12



Concours 2017

Livraison 2019

Client Ville de Paris

Surface réhabilitation 970 m² / extension 220 m²

Écologie Plan Climat Ville de Paris et RT2012

Coût 2,54 M€

Photos Guillaume Guerin & Nicolas Chausson

▣ [Télécharger le dossier de presse](#)

Opérant dans un site contraint au patrimoine hétéroclite, nous déployons des dispositifs où l'économie de moyens n'interdit pas la richesse du langage, ceci afin d'assurer une nouvelle cohérence architecturale.

Notre objectif en intervenant sur ce site riche d'histoire et marqué par différentes époques est de veiller à maintenir la cohérence architecturale et fonctionnelle du Collège. Ainsi, nous proposons une Architecture claire et lisible, excluant tout effet monumental ou sans rapport avec le contexte dans lequel elle s'inscrit, ceci afin de réaliser une restructuration et des extensions de qualité.

Le CDI, simple rez-de-chaussée, s'inscrit aux pieds de bâtiments existants en R+3 : il sera donc le plus bas et sa toiture sera fortement visible. Nous avons donc souhaité que celle-ci soit une véritable cinquième façade et participe au confort visuel sur le site. Ainsi, nous avons conçu un bâtiment enveloppé d'un seul et unique matériau, mis en œuvre de la même manière : tantôt en façade, tantôt en toiture.

Les bâtiments nouveaux s'inscrivent dans un contexte dominé par la brique. Nous ne souhaitons pas développer un langage de brique que nous ne trouvons pas adapté à l'échelle des bâtiments à construire. Nous avons fait le choix d'une cohérence chromatique assurant l'unité du site, tout en jouant du contraste entre la massivité et la minéralité de la brique qui dialogue avec la légèreté et les jeux de lumière qu'offre le zinc.

Les volumes construits développent le thème du zinc, en proposant plusieurs mises en œuvre. Nous préférons en effet au catalogue de différents matériaux, que nous jugeons trop bavard sur une opération de cette échelle, travailler un seul et unique matériau en jouant de son emploi, de ses fondations, de ses finitions. Ainsi, le zinc est ici façade, toiture, brise-

